

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du jeudi 12 février 2026

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 12
Présents : 09
Votants : 10

Date de la convocation :
06 février 2026

Date d'affichage :
06 février 2026

Présents : Mesdames Caroline ARTHU Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Caroline LALEVÉE LESAGE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR. Julien JOURDAINE William TAILLANDIER

Excusés avec pouvoir : Christelle JOIE pouvoir à Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN pouvoir à Philipe ANDRIAU

Excusés sans pouvoir : Stéphane PETIT

Secrétaire de séance : Julien JOURDAINE

DELIBERATION N°2026-08

OBJET : Etude d'impact environnementale du projet de photovoltaïque – PC 018 270 25 00005

Un permis de construire référencé PC 018 270 25 00005 a été déposé le 03 décembre 2025 par la société FLEXOL RENARDIERE représentée par Monsieur Samuel NEUVY pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol et des bâtiments annexes nécessaires à son exploitation comprenant un poste de livraison/transformation, un de transformation, une citerne incendie située le Moilleren sur la commune de Vallenay.

Dans le cadre de l'instruction de ce dossier et conformément aux dispositions des articles 1122-1 et R122-7 du code de l'environnement, le conseil municipal est appelé à donner son avis sur le projet au titre de l'évaluation environnementale.

Etant entendu le rapport de Madame le Maire, et après examen de l'étude environnementale du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol élaborée par la société FLEXOL RENARDIERE, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- De donner un avis favorable sur le projet au titre de l'évaluation environnementale
- D'autoriser Madame le Maire à signer les documents nécessaires

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 12 février 2026

Le secrétaire de séance
Julien JOURDAINE

Le Maire,
Marina DUPUY

